

Date: Jeudi 29 novembre 2007 à 13:07:24

Sujet: Le bulletin

CALUIRE-ET-CUIRE Un atout du Grand Lyon à développer

SEL - Juin 2006 - N° 84

A l'heure où le Grand Lyon accélère le développement de plusieurs pôles excentrés de l'agglomération (Confluent, Gerland, Carré de soie, Cité internationale, La Duchère, …), pour accompagner sa croissance avec responsabilité, les composantes urbaines de Caluire-et-Cuire restent à un stade décalé, malgré le positionnement remarquable de ses quartiers, proches du cœur de l'agglomération, et malgré le potentiel qu'offrent leurs sites.

Alors est-il temps d'aborder certaines mutations pour permettre à cette ville de jouer le rôle de premier

En mai 2006, SEL a réalisé et diffusé un dossier sur Caluire-et-Cuire afin de promouvoir le potentiel qu'offre ce morceau d'agglomération qui s'inscrit dans une couronne très centrale de celle-ci.

Outre le fait qu'ils restent proches du cœur de l'agglomération, ses quartiers offrent en effet des particularités communes avec ceux des collines du centre de Lyon, avec des rives fluviales (aussi bien sur le Rhône que sur la Saône) avec des balcons, mais aussi avec des balcons ouverts sur la grande cité ou vers les grands espaces.

Mais en même temps, du fait d'une histoire plus récente, les caractéristiques de son organisation urbaine ou celles de sa structure architecturale et paysagère montrent des défauts d'adaptation ou une certaine immaturité.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de réagir pour faire évoluer et infléchir son développement en cohérence avec le potentiel majeur qu'il offre, et avec le rôle de premier plan qu'on voudrait le voir jouer au niveau de l'agglomération.

Une première grande mutation apparaît nécessaire dans l'organisation du pôle commercial de centre-ville, tant on peut constater, jusqu'à présent, la dérive progressive de son dynamisme.

Ainsi est-il proposé de suivre et de prolonger l'évolution engagée il y a quelques années avec la relocalisation de la mairie dans un cadre plus ouvert que le vieux bourg traditionnel, et d'en profiter pour restructurer plus fondamentalement ce dernier (en particulier pour adapter le réseau de voirie aujourd'hui dépassé).

Par ailleurs, il est également important d'organiser le potentiel des espaces verts en structurant mieux le réseau autour de l'Axe de la Voie des Dombes et en anticipant l'exploitation des grandes emprises potentielles, comme celle des maraîchers.

Un aménagement ambitieux est encore proposé pour quelques sites remarquables, comme l'esplanade de l'hôtel de ville, la place Laurent Bonneval, ou le site de l'ancien fort de Montessuy.

Leur exploitation à un meilleur niveau qu'aujourd'hui devrait sûrement bénéficier à l'attractivité de l'agglomération tout entière (intérêts tout aussi ludiques et culturels, voire touristiques, que stratégiques ou économiques)

Certaines places ou certains sites qui jouent des rôles importants de transition et distribution (places Foch ou Jules Ferry, environnement du Pont Poincaré, par exemple), doivent faire vraiment l'objet de réflexions dans le domaine de l'architecture urbaine.

D'autres sites sensibles en terme de patrimoine (comme les environs de l'Île Barbe) doivent être traités avec responsabilité.

Plus généralement, l'aménagement urbain, la gestion de l'espace et du cadre, la valorisation et l'intégration du patrimoine ou du mobilier urbain nécessitent un vrai changement d'approche, avec une plus grande rigueur de l'état d'esprit, avec plus de professionnalisme.

Une réussite dans ces évolutions ne devrait apporter que des avantages, tant à Caluire-et-Cuire, qu'au Grand Lyon plus généralement.

Il importe alors que les acteurs des diverses collectivités travaillent dans le même sens, avec cohérence, dans leur intérêt commun.

Il importe de reconsidérer la vision de ce que doit devenir ce secteur de l'agglomération pour ajuster l'ambition dans le choix des projets.

Ceci nécessite sûrement une inflexion dans les esprits.

Ceci nécessite sans doute une inflexion dans l'organisation politique de l'agglomération (moins de découpage et plus de concentration des intérêts et des pouvoirs) pour se donner les moyens de cette nouvelle ambition.

Jacques BONNARD

Publication de Association SEL - Lyon:

<http://www.lyon-online.org>

URL de cette publication

<http://www.lyon-online.org/modules.php?name=News&file=article&sid=135>